



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 10 – Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale

Procès-verbaux des séances des 26, 27 et 28 février 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 427-20190319

2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 26 FÉVRIER 2019	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 27 FÉVRIER 2019	5
AUDITIONS (suite)	6
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 28 FÉVRIER 2019	7
AUDITIONS (suite)	8

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 26 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 10 – Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale (Ordre de l'Assemblée le 19 février 2019)

Membres présents :

- M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente
- M. Rousselle (Vimont), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Bélanger (Orford)
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M^{me} Jeannotte (Labelle)
- M^{me} Labrie (Sherbrooke) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) pour une partie de la séance
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de travail
- M. Lévesque (Chauveau)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) en remplacement de M. Allaire (Maskinongé) pour la première partie de la séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux :

- M^{me} Carolle Dubé, présidente
- M. Robert Comeau, vice-président
- M^{me} Julie Daignault, coordonnatrice, secteur de l'équité salariale
- M^{me} Marie-Josée Leroux, agente de recherche, secteur de l'équité salariale

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail :

M^{me} Ruth Rose, économiste

M^{me} Roxanne Lorrain, chargée de projet en équité salariale

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

M^{me} Martine Hébert, vice-présidente principale et porte-parole nationale

Centrale des syndicats du Québec :

M^{me} Sonia Ethier, présidente

M^{me} Karen Harnois, conseillère syndicale

M^c Nathalie Léger

Fédération des chambres de commerce du Québec :

M. Stéphane Forget, président-directeur général

M. Alexandre Gagnon, directeur, main-d'œuvre et santé et sécurité au travail

M. Michel Turner, membre, conseil d'administration

Confédération des syndicats nationaux :

M^{me} Caroline Senneville, vice-présidente

M^c Marilynne Duquette, conseillère syndicale, Service juridique

M^{me} Marie-Ève Pinard, conseillère syndicale, Service de recherche et de condition féminine

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 03, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Boulet (Trois-Rivières), M. Rousselle (Vimont), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

À 11 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

À 11 h 52, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 29, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M^{me} Labrie (Sherbrooke) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) pour une partie de la séance.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

À 16 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 17 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

À 17 h 50, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 33, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu que le remplacement de M. Allaire (Maskinongé) par M. Tardif (Rivière-du-Loup-Témiscouata) ne soit que pour la première partie de la séance.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 20 h 18, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 27 février 2019, à 15 h 45.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Claire IsaBelle

AL/sq

Québec, le 26 février 2019

Deuxième séance, le mercredi 27 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 10 – Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale (Ordre de l'Assemblée le 19 février 2019)

Membres présents :

- M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente
- M. Rousselle (Vimont), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M^{me} Jeannotte (Labelle)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de travail
- M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M. Bélanger (Orford)
- M. Lévesque (Chauveau)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)
- M^{me} Sauv  (Fabre)
- M. Tremblay (Dubuc) en remplacement de M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil du patronat du Québec :

- M. Yves-Thomas Dorval, président-directeur général
- M^{me} Norma Kozhaya, vice-présidente à la recherche et économiste en chef
- M. Michel Dub , service-conseils en rémunération
- M^{me} Zeïneb Mellouli, associée, Lavery

Conseil du statut de la femme :

- M^e Louise Cordeau, présidente
- M^{me} Mélanie Julien, directrice par intérim de la recherche et de l'analyse

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés :

M^c Marianne Plamondon, présidente

M. Jean-Pierre Morin, inspecteur

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 47, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Conseil du statut de la femme.

À 17 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

À 18 h 12, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 28 février 2019, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Claire IsaBelle

AL/sq

Québec, le 27 février 2019

Troisième séance, le jeudi 28 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 10 – Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale (Ordre de l'Assemblée le 19 février 2019)

Membres présents :

- M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente
- M. Rousselle (Vimont), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Allaire (Maskinongé)
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Derraji (Nelligan)
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M^{me} Foster (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M^{me} Jeannotte (Labelle)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de travail
- M. Lévesque (Chauveau)
- M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)
- M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M. Bélanger (Orford)
- M^{me} Sauvé (Fabre)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Centrale des syndicats démocratiques :

- M. Luc Vachon, président
- M. Martin L'Abbée, vice-président
- M^{me} Francine Richer, responsable du Service de formation
- M^{me} Isabelle Daigle, responsable provinciale à la condition féminine

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

- M. Serge Cadieux, secrétaire général
- M. Denis Bolduc, vice-président

M^e Josée Aubé, conseillère syndicale, SCFP

M^{me} Édith Cardin, coordonnatrice, service de l'évaluation des emplois, SCFP

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

M^{me} Nancy Bédard, présidente

M. Roberto Bomba, trésorier

M. Serge Prévost, conseiller syndical, secteur Négociations

M^e Johanne Drolet, Melançon, Marceau, Grenier & Sciortino

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 32, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Centrale des syndicats démocratiques.

À 12 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 12 h 44, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

M^{me} la présidente dépose les mémoires des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 15 h 50, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Claire IsaBelle

AL/sq

Québec, le 28 février 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	004M
Centrale des syndicats démocratiques	009M
Centrale des syndicats du Québec	007M
Confédération des syndicats nationaux	006M
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	002M
Conseil du patronat du Québec	010M
Conseil du statut de la femme	
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	001M
Fédération des chambres de commerce du Québec	003M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	005M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	012M
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	008M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des nutritionnistes cliniciens du Québec	013M
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec	011M